

Modifications aux *Tarifs et conditions*

Le Transporteur présente au tableau suivant les modifications qu'il propose dans la présente demande, concernant les exigences techniques de raccordement au réseau de transport d'Hydro-Québec.

Tableau 1
Modifications proposées aux
Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec – versions française et anglaise

Articles	Modification proposée	Justification
1.28.1	Ajout d'une définition des termes « Exigences techniques de raccordement ».	Suivi de la décision D-2016-127 ¹ .
12A.1 29.4 37.2 Appendice G, art. 3.3, 3.5 et 4.0 Appendice J, sections B-1 et C	Modifications de concordance avec le nouvel article 1.28.1.	Suivi de la décision D-2016-127 ¹ .

¹ R-3830-2012, D-2016-127, par. 248 et 249.